



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 23 (1924), p. 1-25

Noël Aimé-Giron

Glanures de mythologie syro-égyptienne [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

| | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ????? ?????????? ?????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ????? ??? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ????????? ??????? ?????? ?? ?????? ?? ??? ?????? ???????? | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

GLANURES DE MYTHOLOGIE SYRO-ÉGYPTIENNE

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

Les fouilles entreprises ces dernières années à Byblos, et qui se poursuivent si heureusement⁽¹⁾, ont ramené l'attention vers les plages de Phénicie. Les intéressantes découvertes qui s'y succèdent rappellent, une fois de plus, combien étroits, importants et suivis étaient autrefois les rapports qui unissaient ces rivages au royaume des Pharaons. En ces anciennes époques, tandis que sur les quais des ports et dans l'agitation des marchés, Syriens et Égyptiens se mêlant échangeaient abondamment leurs marchandises, ces mêmes hommes, lorsqu'ils se rencontraient aux parvis des temples, devaient aimer à comparer les légendes qu'avaient vécues leurs dieux, les formes sous lesquelles ils s'étaient manifestés aux mortels et, suivant un penchant cher à l'antiquité, s'efforcer de reconnaître leurs divinités dans celles qu'adorait le peuple voisin. Ils finissaient par se persuader, après quelques rapprochements superficiels, qu'il y avait identité complète, et chacun voulait croire que son dieu, bien qu'adoré là sous un autre nom ou sous une autre forme, régentait les destinées de l'étranger. Cette croyance autorisait à rendre hommage, sans pécher, à des dieux du dehors, puis, le temps aidant, les représentations divines devenaient interchangeables et les mythes se confondaient inextricablement.

Il semble donc légitime de rechercher les traces de cet amalgame de conceptions sur les monuments découverts — ici et là — dont le secours réciproque permettrait peut-être de mieux comprendre l'influence des conceptions

⁽¹⁾ Fouilles de M. Montet à Byblos, voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1921, p. 158-168; 1922, p. 7-20. Pour les résultats de la campagne 1922-1923, non encore intégralement publiés, voir *Le Temps* du 11 mars 1923.

religieuses et plastiques de l'Égypte sur celle de la Syrie phénicienne et réciprocement. Les deux modestes et brefs essais qui suivent — et que je souhaiterais voir repris par des spécialistes — visent à appliquer cette méthode.

I. — IMHOTEP-ECHMOUN.

En 1895, M. Clermont-Ganneau, de passage à Alexandrie, faisait l'acquisition d'une statuette de bronze, représentant le dieu Imhotep. À son retour en France, il donnait l'objet au Musée du Louvre, qui le conserve aujourd'hui sous la cote A. O. 2744. Ainsi qu'on le verra en se reportant à la planche, ce petit monument ne s'écarte pas du type connu d'Imhotep : le dieu, la tête rase, est représenté assis et plongé dans la lecture d'un *volumen* de papyrus ouvert sur ses genoux et dont il tient les deux extrémités. Son costume comprend une *chenti*, une robe unie descendant presque à la cheville et un tablier, rayé ou plissé, qui retombe sur le devant de la robe en la couvrant. Un large collier à plusieurs rangs s'étale sur la poitrine nue, et les pieds, qui reposent sur une base rectangulaire, sont chaussés de sandales dont les courroies apparaissent sur le cou-de-pied⁽¹⁾.

NOMBREUSES se pressent les reproductions d'Imhotep dans les vitrines des musées, et celui du Caire, par exemple, en possède à lui seul vingt et un spécimens. Aussi l'intérêt de notre statuette réside-t-il uniquement dans l'inscription phénicienne qui commence sur la face antérieure de la base, continue sur la face latérale droite et se termine sur la face postérieure. On avait quelque peu suspecté l'authenticité de cette inscription, qui n'a pas été publiée jusqu'à ce jour. M. Clermont-Ganneau s'était borné en 1912 — à son cours au Collège de France — à donner incidemment⁽²⁾ la traduction des noms propres qu'elle contenait sous la forme suivante :

Reχpera^c (?) fils d'Echmounyaton.

⁽¹⁾ Hauteur avec le socle : 0 m. 130. Hauteur du socle : 0 m. 012. Largeur du socle face ant. : 0 m. 031, de la face latérale : 0 m. 033, de la face arrière : 0 m. 025. Le dos, le revers de la

tête et même les oreilles sont fortement oxydés.

⁽²⁾ *Annuaire du Collège de France*, 1912, p. 49, n. 1. Je n'ai pu consulter directement ce périodique.

Le premier nom paraissait étranger, et la finale *pera*^ε⁽¹⁾ incitait à y voir un nom propre composé égyptien dont le prototype demeurait introuvable. D'autre part, les caractères étaient gravés avec peu de soin et semblaient autoriser tous les doutes.

L'an dernier, la copie de cette inscription, que j'avais autrefois relevée, me tomba par hasard sous la main, et un nouvel examen de ce texte que voici :

וְחִפְרֵעַ בֶּן אַשְׁמַנְיָתָן

..... à Waphrê, fils d'Echmounyaton.

Cette lecture fut soumise à M. Dussaud, conservateur au Musée du Louvre, qui voulut bien en vérifier l'exactitude sur le monument lui-même⁽²⁾. Du même coup, l'existence du nom de *Waphrê* ici levait tous les doutes qu'on avait conçus sur l'authenticité de l'inscription. Ce nom, transcription de l'égyptien *Apriès*, n'est connu que depuis peu en épigraphie sémitique, sous la forme qu'il revêt ici. Il s'est rencontré seulement trois fois, à ma connaissance, et dans des textes araméens : deux fois en composition dans le nom propre et une fois isolé comme ici⁽³⁾. Il jouissait d'une grande faveur à l'époque saïte, et sa présence fournit comme terme *a quo* pour dater le texte, la fin du VIII^e siècle, mais la facture de la statuette oblige à descendre jusqu'à la fin du VI^e ou au début du IV^e siècle avant notre ère. La paléographie de l'inscription ramène au même diagnostic, et si les caractères ne sont pas toujours tracés dans des formes classiques, à y regarder de près, la main était experte et les traits sont bien lancés. Ce n'est pas dans les inscriptions soignées, gravées par des spécialistes, qu'il convient de chercher des analogies

⁽¹⁾ Qu'on pouvait rapprocher de *פרעה*.

⁽²⁾ Il m'écrivait le 9 janvier 1922 : « Je m'empresse de vous annoncer que vérification faite sur le monument A. O. 2744, votre lecture est

excellente ».

⁽³⁾ SACHAU, *Aram. Pap.*, pl. 8, l. 1 et 24.

⁽⁴⁾ N. GIRON, *J.A.*, juillet-septembre 1921, p. 58, où la transcription de ce nom est discutée.

graphiques, mais parmi les graffiti hâtivement esquissés aux parois des monuments. Ce fut probablement le possesseur qui traça lui-même son inscription, avec un instrument de fortune, sur une statuette achetée toute faite dans le commerce. Il n'y a plus lieu, dès lors, de s'étonner, en tenant compte de la résistance offerte par le métal, de la forme succincte de certaines lettres.

Reste à déterminer le sens qu'il convient de donner au **↳** placé en tête et que j'ai rendu plus haut, et à dessein, par à *Waphré*, etc. On serait tenté tout d'abord d'y voir le *lamed* d'appartenance et de traduire : « (*Cette statue appartient*) à . . . », cependant, en y regardant de plus près, je crois que cette solution, si simple en apparence, est à repousser. Nous connaissons, en effet, une statuette d'Harpocrate, probablement de provenance égyptienne, conservée au Musée archéologique national de Madrid⁽¹⁾ et qui porte également une inscription phénicienne gravée autour du socle, comme ici; elle débute par :

חרפכרט יהן חים ליעבּרְיָו ליעבראשְׁמָן בְּנֵי עַשְׁתָּרְתָּהִתְן . . .

Qu'Harpocrate donne vie à son serviteur Abdechmoun fils d'Achtaryaton

La première pensée qui vient à l'esprit, en comparant ce texte au nôtre, c'est que le côté gauche du socle de la statue d'Imhotep qui est anépigraphe, était destiné à recevoir le commencement d'un souhait analogue à celui que porte la statuette de Madrid. Cette hypothèse, plausible en soi, serait je crois également erronée. Où se cache donc l'invocation au dieu correspondant à celle qui s'adresse à Harpocrate? Pour résoudre ce petit problème, il convient d'abord de se rappeler que le dédicant, d'après le nom qu'il porte — *Apriès* — devait être un fils d'étranger, mais né en Égypte, et connaissant la langue et les usages de son pays d'adoption. Or, en examinant les statuettes d'Imhotep vouées par des Égyptiens, nous constatons qu'elles portent presque toutes, soit sur le socle, soit sur le papyrus que le dieu tient en mains, la formule : **𓁴 𓁵 𓁵 𓁵 . . .**⁽²⁾ « *Imhotep, donne vie à . . .* », ou bien le papyrus contient le nom du dieu suivi de sa filiation : « *Imhotep fils de Ptah et de Kharditankh* », et

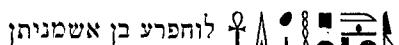
⁽¹⁾ LIDZBANSKI, *Handb.*, pl. X, 5.

⁽²⁾ G. DARESSY, *Catalogue général du Musée du Caire, Statues de divinités*, n° 38648, inscription gravée sur le socle par **𓁴 𓁵 𓁵 𓁵**.

Par une coïncidence fortuite, le père du dédicant de cette statuette porte le nom d'Apriès comme le possesseur de celle que nous étudions ici.

le texte gravé sur le socle reprend : « *Imhotep donne vie à* »⁽¹⁾. Nous sommes donc autorisés à faire état de l'inscription hiéroglyphique gravée sur le rouleau de papyrus que tient notre Imhotep et à y chercher le début du texte. Cette inscription, fort mal gravée⁽²⁾,  se présente ainsi :

Les hiéroglyphes une fois rétablis en leur forme primitive et lus avant le texte phénicien, l'ensemble obtenu est le suivant :



Imhotep fils de Ptah, donne vie à Apriès fils d'Echmounyaton.

L'auteur de la dédicace, bien que fils de Phénicien, porte un nom égyptien et paraît de ce fait, comme nous l'avons constaté, avoir vu le jour en Égypte. Son père au contraire, quel qu'ait pu être son lieu de naissance, répond à un nom purement phénicien : *Echmounyaton* (« le dieu Echmoun a donné »), qui fait songer tout de suite à une origine sidonienne ou giblite, Sidon et Byblos étant deux centres connus pour leur vénération particulière au dieu Echmoun⁽³⁾. La famille dont il était issu devait professer — pour lui avoir donné un nom composé avec celui d'Echmoun — un culte spécial pour ce dieu. Or, nous savons avec certitude, et je crois inutile de reproduire ici les éléments de la discussion, que, d'une part, Echmoun était assimilé par les anciens eux-mêmes avec Esculape⁽⁴⁾, et que, d'autre part, Imhotep, lui aussi, avait été identifié à ce même Esculape⁽⁵⁾. Il est donc légitime de poser l'égalité :

Echmoun = Esculape.

Imhotep = Esculape.

d'où : *Imhotep = Echmoun*.

⁽¹⁾ G. DARESSY, *Statues de divinités*, n° 38046, 38047 et 38048. Sur les deux derniers numéros l'invocation est précédée de « *Dire* : ».

⁽²⁾ Nous avons d'autres exemples de cette gravure sommaire. Cf. statuettes du Caire n° 38050 et 38055.

⁽³⁾ J'accepte en effet pleinement les conclusions de M. Dussaud dans *RHR*, t. LXV, p. 362-367, où, mettant à part l'Adonis de Chypre, il

identifie, contre M. Baudissin, Echmoun et Adonis. L'Esculape de Béryte paraît bien aussi, au témoignage de Damascius, avoir été la même divinité, cf. DUSSAUD, *Notes de Mythol.*, p. 192.

⁽⁴⁾ Tous les témoignages sont réunis dans BAUDISSIN, *Adonis und Esmun*, p. 219-230.

⁽⁵⁾ Voir les textes dans SETHE, *Imhotep, der Asklepios der Ägypter*, et ajouter *Oxyrh. Pap.*, t. XI, n° 1381.

Après, en dédiant une statuette à Imhotep, croyait donc s'adresser à un dieu du pays de ses ancêtres, autrement dit à Echmoun, qui, s'il était adoré à Byblos sous le qualificatif d'*Adoni* « mon seigneur », pouvait fort bien se cacher en Égypte sous l'appellation d'*Imhotep* « celui qui va en paix ». On pourrait même être tenté de rapprocher, pour le sens, ce dernier nom de l'énigmatique qualificatif נָרָהּ qui suit le nom d'Echmoun sur l'inscription trilingue de Pauli Gerrei, en Sardaigne⁽¹⁾, si toutefois נָרָהּ signifie bien, comme on l'a supposé, « celui qui chemine »⁽²⁾.

Le raisonnement que je viens d'exposer en faveur de l'assimilation d'Echmoun à Imhotep pourrait à lui seul ne pas emporter la conviction, aussi me paraît-il nécessaire de l'appuyer d'autres arguments.

Le dieu égyptien et le dieu phénicien étaient jeunes tous deux et représentés imberbes⁽³⁾. Bien que le premier soit toujours figuré assis et le second, au moins sur les monnaies et les gemmes tardives⁽⁴⁾, toujours debout, je crois qu'on pourrait trouver des exceptions à cette règle : Imhotep, lorsqu'il apparaît à l'auteur du papyrus d'Oxyrhinque 1381, semble bien être décrit debout⁽⁵⁾. Quant à Echmoun, si c'est bien lui qu'il faut voir avec M. Dussaud dans un fragment de bas-relief rapporté par Renan des environs de Tyr, il est manifestement représenté assis sur un trône accosté de sphinx⁽⁶⁾. Qui sait même si la statuette, trouvée au xv^e siècle à Olbia⁽⁷⁾ et dont nous ne possédons plus qu'une ancienne copie dessinée par A. Della Marmora⁽⁸⁾, ne représentait pas elle aussi Imhotep-Echmoun ? Le rouleau et la pose assise font songer à Imhotep, mais le sujet est traité à la grecque : la barbe et les cheveux rappellent ceux d'Esculape. Cette fusion d'éléments égyptiens et grecs semble avoir été

⁽¹⁾ *CIS*, n° 143.

⁽²⁾ Le mot serait à lire au participe *piēl*, d'après A. Lévy cité par BAUDISSIN, *op. laud.*, p. 243.

⁽³⁾ Imhotep était en outre représenté *plus chauve qu'un pilon*, *τοῦτον ἀν ιδοις ὑπέρου πολὺ φυλακρότερον*, SYNÉSIUS, MIGNE, *PG*, t. LXVI, col. 184. Pour les textes et les représentations d'Esculape imberbe dans l'antiquité, voir en dernier lieu E. MICHON dans *Mon. Piot*, t. III, p. 57-70.

⁽⁴⁾ Voir DUSSAUD, *Notes de Mythol.*, p. 152 et suiv.

⁽⁵⁾ GRENFELL et HUNT, *Oxyrh. Pap.*, t. XI, n° 1381, p. 221-234. Col. VI, 119, *πλὴν οὐ τις ὑπερμήκης μὲν οὐ κατ' ἀνθρωπον*. Dans cet éloge d'Imhotep, le dieu est appelé tantôt « Imou-thès fils de Ptah », tantôt « Asclépios fils d'Héphaïstos ».

⁽⁶⁾ DUSSAUD, *RHR*, t. LXVIII, p. 64-65, fig. 4.

⁽⁷⁾ L'authenticité du monument est contestée au *CIS*, t. I, p. 212 — je le crois ancien, mais infidèlement copié.

⁽⁸⁾ Voir références *CIS*, loc. cit.

sur le tard la caractéristique de l'art phénicien de Sardaigne⁽¹⁾. Ces considérations plastiques pourraient même donner la tentation de corriger l'inscription énigmatique du socle לְבָשָׂרָנוּ en γαστρανόν. Il suffirait pour cela de supposer que l'auteur de la copie a voulu transcrire dans l'alphabet hébreu carré un texte qui se présentait à lui en caractères phéniciens. De là erreur portant d'abord sur le second signe ♩ lu ς en ne tenant pas compte des deux traits coupant à droite la hampe oblique de l'*aleph*, puis sur le quatrième caractère ♩, qui aurait été dissocié comme si le texte avait porté ω⁽²⁾). Mais il ne faut pas, semble-t-il, se laisser séduire par ce mirage.

On sait en outre quels rapports étroits liaient Echmoun-Adonis à Astarté; or, à Memphis, cette déesse était adorée dans le Sérapéum côte à côte avec Imhotep, et un nommé Héréius qui habitait l'Asclépium — en égyptien «la demeure d'Imhotep fils de Ptah» — nous a laissé un acte démotique par lequel il fait don d'une certaine quantité d'huile affectée au luminaire du sanctuaire «du dieu Imhotep et de la grande déesse Astarté»⁽³⁾. Ceci paraît bien indiquer que les deux divinités étaient adorées dans le même temple ou dans deux chapelles voisines l'une de l'autre et avaient les mêmes desservants. En y réfléchissant, Astarté, — proche parente d'Ihtar si souvent dite, dans les textes accadiens, *musallim* «qui rend la santé» et même *mītu ballīt* «qui fait revivre les morts», — se trouvait fort bien à sa place à côté d'un dieu guérisseur comme Imhotep. Les étrangers qui habitaient Memphis avaient dû la confondre de bonne heure avec l'épouse de Ptah, Sekhmet dont les prêtres correspondaient à une certaine classe de médecins⁽⁴⁾. Si Sekhmet était représentée avec une tête de lionne, Astarté revêtait parfois la même forme en Égypte⁽⁵⁾. Il ne semble pas cependant qu'Astarté ait supplanté Sekhmet — au moins anciennement — en qualité de parèdre de Ptah. Un papyrus hiératique de l'époque des Ramessides la désigne seulement comme «la fille de Ptah» , ce qui paraît bien indiquer, comme le remarque M. Spiegelberg⁽⁶⁾, qu'elle était seulement adjointe à la triade

⁽¹⁾ Cf. CLERMONT-GANNEAU, *ÉAO*, t. I, p. 24.

pl. XIII et p. 17; cf. LANZONE, *s. v. Astarté*, et

⁽²⁾ REVILLOUT, *Revue égyptol.*, t. II, p. 79.

BUDGE, *The Gods of the Egyptians*, t. II, p. 278-279.

⁽³⁾ PIEHL, *ÄZ*, 1880, p. 134; MASPERO, *Bib-*

lioth. égyptol., t. VII, p. 302.

⁽⁴⁾ NAVILLE, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*,

⁽⁶⁾ SPIEGELBERG, *PSBA*, t. XXIV, 1902, p. 41-

50. *The fragments of the "Astarte" papyrus...*

memphite Ptah-Sekhmet-Neferatoum. Il est possible que plus tard elle ait pris la place⁽¹⁾ de Sekhmet quand Imhotep eut pris celle de Neferatoum.

Enfin, et l'on me permettra d'y appuyer quelque peu, nous connaissons un monument qui laisse supposer l'existence d'un mythe d'Imhotep pouvant par certains côtés se rapprocher de la légende d'Echmoun-Adonis. Je veux parler du calendrier des fêtes d'Imhotep gravé sur la base de pierre noire publiée par M. H. Gauthier⁽²⁾ et dédiée au dieu, en ces termes, par un personnage de l'époque ptolémaïque :

L'ami divin (?) prophète et scribe Pétoubast. Il dit à son maître Imhotep, fils de Ptah : « Je suis ton fils parfait dans le service de ton *ka* en tous tes jours de fêtes, aux commençements des saisons et dans toutes les fêtes en leur ensemble⁽³⁾ ».

Sous ce texte est gravé le tableau des fêtes célébrées en l'honneur d'Imhotep, les dates sont indiquées d'abord et au-dessous de chacune d'elles une brève notice, en deux colonnes verticales, nous fait connaître sommairement la nature de la fête. Ces solennités, au nombre de six, ne sont pas énumérées, ainsi que l'a justement remarqué l'éditeur, selon l'ordre de succession des mois dans l'année, mais d'après l'ordre des événements survenus au cours de l'existence du dieu. Voici la traduction de ce texte :

(*Première fête.*) Le 16 du 3^e mois de la saison d'été (*Épiphé*), jour où sa mère Kharditankh

Dans ce texte la déesse veut obtenir le « tribut de la mer » son empire, sur lequel passaient les bateaux égyptiens se rendant en Syrie. Comme ce n'est pas sous cet aspect maritime que nous étudions aujourd'hui Astarté, force nous est de passer sans plus amples explications.

⁽¹⁾ Cependant une stèle publiée par PETRIE, *Memphis*, I, pl. XV, n° 37 et p. 8, représente Meneptah adorant Ptah et Astarté qui semble bien figurer ici comme compagne du dieu de Memphis.

⁽²⁾ *Bulletin IFAO*, t. XIV, p. 33-49. Je crois qu'il faut se ranger entièrement à la suggestion de M. Daressy rapportée par M. H. Gauthier (*loc. cit.*, p. 45), qui suppose que ce socle avait été taillé pour recevoir une statue d'Imhotep.

J'ajouterai brièvement que ce monument à Imhotep avait dû être consacré au dieu par Pétoubast pour obtenir de lui un fils. Les deux stèles du Musée Britannique étudiées par BIRCH, *Archæology*, t. XXXIX (cf. MASPERO, *Biblioth. égyptol.*, t. XL, p. 102-103), nous enseignent en effet qu'on s'adressait à Imhotep pour obtenir pareille faveur. Mais si leurs auteurs, le ménage Peseruptah-Taimouth, avaient été exaucés, il n'en fut pas de même de Pétoubast, qui mourut après avoir eu trois filles. C'est ce qu'on peut conclure, je crois, de l'inscription funéraire et du tableau représentant les filles de Pétoubast gravés après coup sur la base dont il s'agit (côtés B et C).

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 37.

enfanta Imhotep à son père ⁽¹⁾ Ptah; le dieu grand, père des dieux se réjouit de le voir ⁽²⁾.

(Deuxième fête.) Le 11 du 2^e mois de la saison d'hiver (*Méchir*), jour de la première fête d'Imhotep où il se rend devant son père Ptah et Sekhmet la grande, aimée de Ptah. Elle ordonne ce qui lui convient⁽³⁾ et accomplit les rites (?) à son image.

(*Troisième fête.*) Le 9 du 4^e mois de la saison d'été (*Mésoré*), jour où Sekhmet la grande, aimée de Ptah, massacre le vil Asiatique (?) en brûlant ses membres⁽⁴⁾ et en renversant ses barques sur le territoire du pays du Lac Rouge⁽⁵⁾.

(*Quatrième fête.*) Le 17, idem (*Mésoré*), jour où son père Ptah se lamente sur Imhotep alors que celui-ci est sur son lit de mort, que son corps est défunt (?) (et que son) âme se réunit (??) ⁽⁶⁾.

(Cinquième fête.) Le 23 idem (*Mésoré*), jour où repose Imhotep devant son père après sa mort. (Dans l'autre monde) il entre, il sort devant le dieu grand (Osiris) alors que son âme s'est réunie à son corps et qu'il repose dans la grande *Dehan*⁽⁷⁾, caveau cher à son cœur.

(Sixième fête.) Le 4 du 2^e mois de la saison d'été (*Paoni*), jour où l'âme d'Imhotep sort vers la voûte du ciel⁽⁸⁾ le grand séjour de ce dieu dans la terre entière.

⁽¹⁾ «A son père», entendez «au père d'Imhotep, Ptah».

⁽²⁾ Ici et pour tous les textes qui suivent, j'ai modifié la traduction de M. H. Gauthier et suis seul responsable des erreurs qu'on y pourrait relever.

(3) C'est-à-dire «les cérémonies convenables». Cf. *Rosette*, l. 18, où il est dit du roi  = Φροντίζων ὑπὲρ τῶν ἀνηκόντων εἰς] αὐτὰ, il s'agit des cérémonies à faire aux bœufs sacrés. Je lis donc notre passage : *hr wl shr-f s-ib-h-t ss-m-f* et rapproche  de  = *shr : Canope*, l. 32, et *Rosette*, l. 18  *shr-w* traduits par Spiegelberg (*Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis*) par Weise, *Zustand*, note 90, p. 94. Autres exemples dans BRUGSCH, *Wörterbuch*, p. 1312-1313, qui lit à tort *sešau*.

⁽⁴⁾ Lire  *hr wb-t kw-f*. L'aigle du avec doute par l'éditeur est certainement un . Quant à , je le considère comme une métathèse graphique pour , favorisée par la disposition du texte, rétrograde et en colonne.

⁽⁵⁾ Malgré la tentation qu'on pourrait avoir de rapprocher le «Lac Rouge» du fleuve Adonis rougi par les eaux de ruissellement, je crois un tel rapprochement par trop aventureux.

⁽⁶⁾ Je regarde || comme une faute pour ||
imputable à la disposition du texte indiquée
ci-dessus, note 4. Le signe  me paraît mis
pour  et pouvoir signifier *défunt*.
Pour le dernier groupe  , la traduction
«se réunit» de M. H. Gauthier, que j'ai conser-
vée, semble énoncer le contraire de ce qu'on at-
tendrait. Le groupe, un véritable rébus, repré-
sentant deux hommes se donnant la main et «se
rencontrant», est peut-être susceptible du sens
opposé «se séparer». Il figurerait alors les deux
personnages repartant chacun de son côté.

⁽⁷⁾ La ~~statue~~  était située dans la nécropole de Memphis et occupait probablement l'emplacement de l'ancien tombeau d'Imhotep. Cf. GAUTHIER, *loc. cit.*, p. 48.

⁽⁸⁾ Au lieu de $\Delta\ddot{\alpha}\Delta\ddot{\alpha}$, lire : $\Delta\ddot{\alpha}\Delta\ddot{\alpha}$ ainsi que l'indique clairement la planche jointe à l'article du premier éditeur.

Aucune observation à faire au sujet de la première fête, si ce n'est qu'Imhotep a pour mère une mortelle Kharditankh et qu'Adonis-Echmoun naît d'une nymphe Myrrha ou Smyrna. La deuxième fête, qui commémore probablement une procession solennelle où l'on amenait le dieu dans le temple de Ptah et où l'on pratiquait certains rites sur sa statue, rappelle les cérémonies qui avaient lieu, lors de sa résurrection, sur l'image de Tammouz en Babylonie : « Lave Tammouz avec de l'eau pure, oins-le de bonne huile, vêts-le d'un vêtement rouge⁽¹⁾ ». Il faut remarquer, en effet, que l'événement relaté ici est appelé « première fête d'Imhotep » par le texte. La naissance du dieu dont la date est indiquée au paragraphe précédent semble ne pas avoir été commémorée par une cérémonie spéciale. Le cycle religieux d'Imhotep ne commençait donc réellement qu'avec « la première fête », qui serait celle où les rites accomplis sur la statue devaient rendre le dieu à la vie. Ces cérémonies pratiquées chaque jour⁽²⁾ pour les grands dieux n'avaient peut-être lieu qu'une fois l'an pour Imhotep. La « première fête » correspondrait alors à la résurrection d'Adonis. Quant à la troisième solennité, où Imhotep n'est pas cité, je crois y voir une allusion discrète à un accident dont le dieu aurait été victime — et dont on ne parle pas par respect pour lui — mais dont Sekhmet aurait tiré une vengeance exemplaire. Cet accident fait songer à celui qui arriva à Echmoun-Adonis et dont nous possédons plusieurs versions discordantes. Les lamentations de la quatrième cérémonie sur le dieu mort sont en parfait accord avec celles qu'on célébrait en l'honneur du dieu phénicien. La cinquième nous fait assister à l'*exposition* du dieu — comparable à la *πρόθεσις* d'Echmoun-Adonis — et à l'ensevelissement d'Imhotep. La sixième, enfin, qui relate l'apothéose du dieu, est à rapprocher du texte du *De dea Syria* VI relatif à Adonis : *μετὰ δὲ τῇ ἑτέρῃ ἡμέρῃ ζώειν τέ μιν μυθολογέουσι καὶ ἐς τὸν ἡέρα πέμπουσι*⁽³⁾.

Je ne me dissimule pas la fragilité de ces rapprochements, qui prendraient une toute autre valeur si les dates des fêtes concordaient avec ce que nous savons de l'époque et de la succession des fêtes d'Echmoun-Adonis⁽⁴⁾. Je crois cependant que les ressemblances vagues signalées à propos du texte qui pré-

⁽¹⁾ Cité par Ét. Combe d'après ZIMMERN dans *R H R*, t. LXV, p. 221-222.

⁽²⁾ Cf. MORET, *Le Rituel du culte divin*, p. 5-6, dans *Ann. du Musée Guimet*, t. XIV.

⁽³⁾ Édition Teubner, t. III, p. 343.

⁽⁴⁾ Pour la date et le caractère de ces fêtes, cf. G. GLOTZ, *Revue des Études grecques*, XXXIII, 1920, p. 169-222.

cède, entre le mythe d'Imhotep et celui du dieu phénicien ont suffi aux étrangers habitant Memphis pour assimiler les deux dieux. Imhotep et Echmoun n'étaient-ils pas tous deux adolescents? ne leur attribuait-on pas le pouvoir de guérir ou de conserver la santé? et ne célébrait-on pas en l'honneur de l'un et de l'autre des fêtes à l'occasion d'une mort prématurée et d'une apothéose au ciel? Les concordances relevées dans les deux mythes, ajoutées à l'assimilation par les Grecs des deux dieux à Esculape, autorisent, je crois, à conclure que — à la fin de l'époque saïte pour le moins — Imhotep était considéré par les Phéniciens habitant l'Égypte comme une forme locale d'Echmoun-Adonis.

II. — LES ÉPIS DU DIADÈME DE LA DAME DE BYBLOS⁽¹⁾.

1. — LE DIADÈME DE BÉRÉNICE DANS LE DÉCRET DE CANOPE.

La « guerre de Laodice⁽²⁾ » était terminée depuis deux ans déjà. Ptolémée III, Évergète premier du nom, s'il n'avait pu garder toutes les conquêtes faites en Asie, conservait néanmoins une notable partie des territoires où il avait porté ses armes victorieuses; la situation de l'Égypte était excellente au dehors, et le roi, ayant su borner ses ambitions à l'extérieur, employait son activité à mettre de l'ordre dans les affaires intérieures de l'empire... mais abordons notre sujet et laissons la parole au décret de Canope :

«³⁸ Et attendu que du roi Ptolémée et de la reine Bérénice, dieux évergètes, était née une fille nommée Bérénice, qui aussitôt avait été proclamée reine, il est arrivé que cette fille³⁹ étant vierge est subitement partie pour le monde éternel; que les prêtres qui viennent chaque année auprès du roi étant encore auprès de lui⁴⁰ ont célébré un grand deuil pour cet événement et ont jugé convenable de consacrer la déesse avec Osiris dans le⁴¹ temple de Canope⁽³⁾. »

⁽¹⁾ Tout le long de cette note, je comprendrai par Dame de Byblos ou Astarté le *type iconique* de divinité coiffé du diadème étudié, à l'exclusion de la déesse nue, les mains pressant les seins ou portant la couronne à trois fleurons.

⁽²⁾ Λαοδίκειος πόλεμος, *CIG*, n° 2905, cité par BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lag.*, t. I, p. 248.

⁽³⁾ Traduction de MILLER, *Journal des Savants*, 1883, p. 214-229, revue par M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 270.

Voilà Bérénice déifiée; le texte fixe ensuite les honneurs qu'on lui rendra et, décrivant la statue de la nouvelle divinité, détaille avec soin les attributs de sa coiffure. Il poursuit :

¶ εἴναι δὲ τὴν ἐπιτιθεμένην βασιλείαν τῇ εἰκόνι αὐτῆς διαφέρουσαν τῆς ἐπιτιθεμένης ⁶¹ ταῖς εἰκόσιν τῆς μητρὸς αὐτῆς βασιλίσσης Βερενίκης ἐκ σταχύων δύο, ὡν ἀνὰ μέσον ἔσται ἡ ἀσπιδοειδής βασιλεία, ταύτης δὲ ὀπίσω σύμμετρον σκῆπτρον ⁶² παπυροειδές, ὃ εἰώθασιν αἱ Θεαὶ ἔχειν ἐν ταῖς χερσίν, περὶ ὃ καὶ ἡ οὐρὰ τῆς βασιλείας ἔσται περιειλημένη, ὡστε καὶ ἐκ τῆς διαθέσεως τῆς βασιλείας διαθέσθαι τὸ Βερενίκης ὄνομα κατὰ τὰ ἐπίσημα τῆς ιερᾶς γραμματικῆς ⁽¹⁾.

. . . . Sur sa statue sera placée une couronne différente de celle que l'on met sur les images de sa mère, la reine Bérénice; cette couronne sera composée de deux épis entre lesquels sera l'*uræus* *royale* et derrière, de la même mesure, un sceptre de *papyrus* comme celui qui est d'ordinaire dans les mains des déesses, autour duquel la queue de l'*uræus* sera enroulée de telle sorte aussi que la disposition de la couronne ⁽²⁾. . . .

Pour ce qui suit, la traduction de Miller, reprise par M. Bouché-Leclercq dans son *Histoire des Lagides*, porte : « laisse voir le nom de Bérénice en caractères de l'écriture sacrée ». Je ne crois pas qu'elle soit à maintenir. Διασταθέω a sans aucun doute le sens de *manifestum reddo*, mais encore ceux de *declarō* — qui en est le calque latin — *expono*, *explico* ⁽³⁾; aussi Mahaffy, pour ne citer que lui, traduit-il « so that from the disposition of the diadem the name of Berenice shall be signified according to the symbols of the sacred grammar » ⁽⁴⁾. Sans vouloir entrer ici dans la question de savoir si le texte démotique du décret — le texte hiéroglyphique étant hors de cause — a été traduit en grec ou si le contraire s'est produit, je crois pouvoir noter que les deux versions égyptiennes emploient dans les passages correspondants le même verbe 'š, dont les sens principaux sont *clamare*, *exclamare*, *invocare*, *legere*, etc. ⁽⁵⁾. Les égyptologues sont depuis longtemps tous d'accord sur ce point ⁽⁶⁾. Je proposerai donc de rendre

⁽¹⁾ Texte de Dittenberger cité par W. Spiegelberg dans *Der demotische Text der Priesterdekrete von Kanopus und Memphis...*, p. 74.

⁽²⁾ BOUCHÉ-LECLERCQ, *loc. cit.*, p. 271.

⁽³⁾ *Thesaurus*, s. v.

⁽⁴⁾ MAHAFFY, *The Ptolemaic Dynasty*, p. 117.

⁽⁵⁾ BRUGSCH, *Dictionn.*, s. v.

⁽⁶⁾ On trouvera toutes les traductions réunies dans BUDGE, *The Decrees of Memphis and Canopus*, t. III. Ajouter celle de SPIEGELBERG, *loc. cit.*

le texte grec par : « que la disposition de la couronne interprète⁽¹⁾ le nom de Bérénice en caractère de l'écriture sacrée ».

Il ne s'agit pas ici d'une habile disposition du diadème devant permettre de lire le nom de Bérénice sur une de ses parties, mais bien d'une coiffure dont *les éléments eux-mêmes, empruntés à l'écriture hiéroglyphique, rendaient l'articulation du nom de Béreñice* en deux mots, d'un calembour graphique⁽²⁾.

On voudra bien m'excuser d'avoir ainsi insisté, mais l'autorité de M. Bouillé-Leclercq en matière ptolémaïque est trop grande pour être contredite sans preuves sérieuses à l'appui.

Outre les arguments textuels que nous venons d'examiner, on peut invoquer en faveur de cette interprétation une coutume indigène qui s'est maintenue constante depuis les origines jusqu'à l'époque romaine, à savoir : en Égypte, les déesses portent toujours en guise de coiffure le ou les signes hiéroglyphiques exprimant leur nom : Isis, le signe ; Nephthys sa sœur, le signe  (fig. 1); Hathor, le signe ; Nouit, le signe , etc. Bérénice, dès l'instant qu'elle entre dans le panthéon égyptien, reçoit, à l'instar des déesses et selon l'usage consacré, une coiffure-nom. Outre le récit du décret de Canope, il existe une preuve matérielle du fait : la collection Mac Gregor conservait en effet une coiffure originale de Bérénice (fig. 2) qui devait couronner une statue, aujourd'hui perdue, de la nouvelle divinité⁽⁴⁾.

Pour compléter cette démonstration, il reste à établir que les valeurs phonétiques des signes énumérés par le décret de Canope rendent bien

⁽¹⁾ SUIDAS, Διαστιφῆσαι = Ερμηνεῦσαι, mot à mot : « de sorte que le nom de B. soit interprété », etc.

⁽²⁾ M. A. Dedekind, dans la *W Z K M*, XI, 1897, p. 288-291, et M. W. Spiegelberg, dans la *A Z*, 1906, p. 155-156, avaient déjà signalé expressément ce fait. Je dois la connaissance de leurs articles, sur lesquels je reviendrai plus loin, à l'affable bienveillance de M. Clermont-

Ganneau, à qui j'avais soumis une première ébauche du présent travail vieille de dix ans et rédigée loin de toute bibliothèque.

⁽³⁾ Cf. ROCHEMONTEIX, *Recueil de travaux*, t. VI, 1885, p. 34.

⁽⁴⁾ Reproduite par Mahaffy (*loc. cit.*, fig. 33). L'épi de gauche est en partie brisé. J'ignore ce que le monument est devenu depuis la récente dispersion de cette collection.

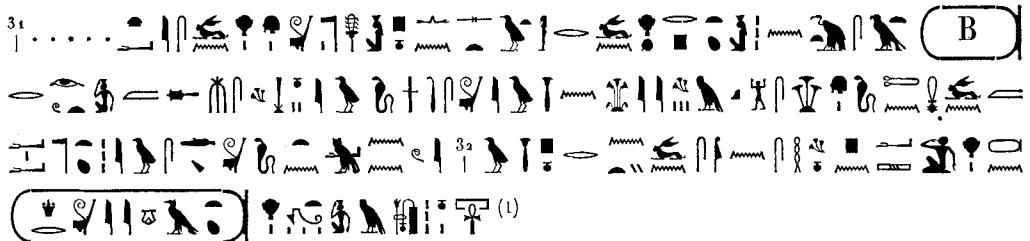


Fig. 2.



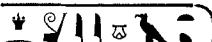
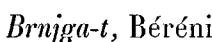
Fig. 1.

l'articulation du nom de Bérénice. Examinons le passage hiéroglyphique correspondant au texte grec que nous venons d'étudier :



Ce qui se traduit :

La couronne qui sera sur la tête de cette statue n'aura pas la (même) forme que (celle qui) est sur la tête des images de sa mère l'*Horit* Bérénice; elle sera faite de deux épis , une uræus  sera entre eux, et un sceptre de papyrus , comme il (en) est aux mains des déesses, sera derrière cette uræus et de sa hauteur; la queue de cette uræus sera enroulée à ce sceptre de papyrus, de telle sorte que la disposition de cette couronne soit lue au nom de Bérénice en ses éléments dans les écritures de la maison de vie...

Ainsi que je l'ai indiqué plus haut en note ⁽²⁾, deux égyptologues se sont déjà essayés à déchiffrer ce *rebus* : pour M. Dedekind, les prêtres égyptiens auraient joué sur la consonance du nom de  *Brnja-t*, Bérénice, avec la phrase forgée par lui pour les besoins de la cause , *per-en-hyqe*, signifiant « *le blé de la reine* ». Cette explication de haute fantaisie ne saurait se discuter. Plus sérieux est l'essai de M. Spiegelberg, qui cherche à interpréter les trois signes expressément désignés comme devant rendre le nom de Bérénice. Pour lui, le signe  *wd* peut être pris pour *w* seul, et comme le son *w* passe souvent au son *b* surtout à l'initiale des mots, il obtient  *b*. Il attribue ensuite la valeur *rn* à , en s'appuyant sur le fait que le nom de la déesse *Rnwt* peut être rendu à l'occasion par l'uræus dressée. Enfin de l'épi  rendu, dans le texte même, par le mot *hms*, il tire *h*. Le changement de ce *h* en *g* ou *q* (parce qu'il existe une variante *Brnja-t*) est difficile à expliquer, mais les scribes de l'époque ptolémaïque nous ont habitués à de pareilles surprises.

Bien qu'incapable moi-même de donner une solution au problème, je crois

⁽¹⁾ Texte d'après SPIEGELBERG, *op. laud.*, p. 31. — ⁽²⁾ Voir p. 13, note 2.

qu'il faudra procéder autrement pour le résoudre. Et d'abord l'ordre dans lequel le décret de Canope énumère les signes n'est pas, je suppose, indifférent. En premier lieu sont mentionnés deux épis : le chiffre deux n'intervient ici que par raison de symétrie, puisqu'ils doivent encadrer le motif central, mettons un épi. Puis l'uræus et le sceptre de papyrus sont désignés tour à tour. Nous devons donc considérer logiquement que l'ordre des signes est le suivant : épi, uræus, sceptre de papyrus, . Enfin peut-être faudrait-il faire état de l'indication « *la queue de l'uræus sera enroulée autour du sceptre de papyrus* ».

Examinons, d'autre part, les différentes formes que les textes ptolémaïques ont employées pour transcrire le nom de Bérénice⁽¹⁾ si fréquent chez les princesses et les reines lagides. Les graphies en usage dans les textes hiéroglyphiques et démotiques peuvent, en laissant de côté le *t*, marque du féminin en égyptien, se ramener à sept types :

- a) *B³rnjg³, Brnjg³, B³rnjg, Brnjg.*
- b) *B³rnjq³, B³rnjq³.*
- c) *Brnjk.*

Si l'on fait abstraction des voyelles, ces sept types se réduisent à trois : *Brng*, *Brnq*, *Brnk*, et encore la différence entre les trois lettres finales ne doit-elle pas nous arrêter longtemps. A l'époque ptolémaïque, la distinction entre les signes  et  n'existe pour ainsi dire plus, et le  peut aussi, à l'occasion, permute avec eux⁽²⁾.

Le problème doit donc se poser ainsi : retrouver pour les signes  ou  des valeurs phonétiques susceptibles de reproduire un des types simples examinés ci-dessus. L'épi  servant à rendre le mot  *bni*, en copte  « blé », nous sommes autorisés, d'après le principe acrologique en usage parfois, semble-t-il, chez les Égyptiens, à lui attribuer la valeur de *b*. Aucune difficulté pour l'uræus , qui se lit *'r*, d'autant qu'à cette basse époque le *'* ne se distingue plus des signes ayant la valeur de *a*. Nous avons donc : *Bar*.

⁽¹⁾ Voir H. GAUTHIER, *Mémoires Inst. franç. Archéol. orient.*, t. XX, *Le livre des Rois d'Égypte*, t. V, 1916, index, s. v. ⁽²⁾ JUNKER, *Gram. der Denderatexte*, p. 27.

Il ne nous reste plus que le signe **J** pour exprimer, laissons les voyelles de côté, la finale *ng* ou *nk*. Mais **J** se lit couramment *wd*; possérait-il une autre valeur *ng* ou *nk*? C'est ce que je n'ai pu établir. On sait d'ailleurs qu'aux temps ptolémaïques, l'écriture se complique et que les signes prennent souvent des valeurs nouvelles, très rares ou même totalement inconnues à l'ancienne graphie. Je ne doute pas, cependant, que de plus versés que moi dans les arcanes des textes ptolémaïques parviennent à nous donner la clef de l'éénigme ici proposée.

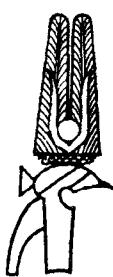


Fig. 4.

La coiffure composée des trois signes que nous venons d'examiner ne nous représente, s'il est permis de s'exprimer ainsi en parlant d'une déesse, qu'une *coiffure de tous les jours*. Nous savons, en effet, qu'outre le groupe hiéroglyphique qui les désigne dans l'écriture et pour les grandes occasions, «les déesses

prennent.... un diadème composé comme suit : un socle d'uræus reposant sur la perruque supporte de longues cornes de vache entre lesquelles se place un disque (fig. 3). Les déesses prennent aussi un autre diadème

auquel le précédent peut s'adoindre. Il est formé de deux plumes d'Amon avec le disque solaire à la base, fixées sur un socle d'uræus⁽¹⁾. » Dans ce dernier cas naturellement, et faute de savoir où le placer, le signe-nom de la déesse disparaît (fig. 4), alors qu'il est souvent conservé avec la coiffure : polos d'uræus surmonté des cornes embrassant le disque (fig. 5, *a*, *b*, *c*).

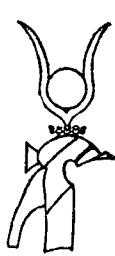
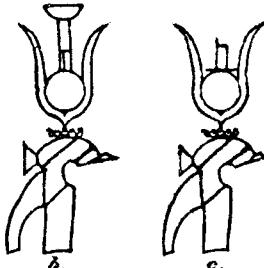


Fig. 3.



Fig. 5.



2. — LE DIADÈME DE LA DAME DE BYBLOS A L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE.

Si l'on ajoute les épis et l'uræus de la coiffure-nom de Bérénice au diadème de grand appareil décrit ci-dessus — et qui ressemble beaucoup, soit

⁽¹⁾ ROCHEMONTEIX, *Recueil de travaux*, t. VI, 1885, p. 35.

dit en passant, à celui que portaient les souverains et que les écrivains grecs désignaient sous le nom de *βασιλειον βασιλεια*⁽¹⁾ — on obtient presque exactement l'exubérante coiffure qui couronne toute une série de statuettes présumées représenter la Dame de Byblos⁽²⁾. Voici comment, dans une communication faite par M. de Vogué, le 22 janvier 1875, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au sujet de la *Stèle de Yehawmelek, roi de Gébal*, ce savant décrivait incidemment — d'après un bronze (fig. 6) de sa collection — la coiffure à laquelle je fais allusion :

Un oiseau, sans doute une colombe, recouvre la chevelure divine de ses ailes et de sa queue déployée, semblable au vautour qui symbolisait la vertu maternelle sur la tête de la mère d'Horus; au-dessus de l'oiseau, un faisceau de sept uræus égyptiens sert d'attache au groupe compliqué qui couronne toute la composition.

Le disque encadré de longues cornes et posé sur les deux longues plumes royales d'Hator est absolument égyptien . . . au centre du cercle solaire on distingue des enroulements gravés au trait, dont la signification resterait douteuse si elle n'était donnée par des monuments d'une exécution plus soignée. La magnifique collection de M. de Clercq renferme plusieurs exemplaires de notre statuette, une entre autres, de dimensions plus considérables et d'un travail remarquable, où les détails sont rendus avec une grande finesse; le disque que je reproduis ici porte un uræus en relief dont notre figure est la traduction cursive . . .

Quant aux deux appendices qui flanquent la coiffure à droite et à gauche, ils n'appartiennent pas au rite égyptien, et je suis tenté d'y voir la figure de deux épis de blé, plutôt qu'une imitation lointaine des cornes d'Hator⁽³⁾ faisant double emploi avec celles qui accompagnent le disque lunaire; si mon interprétation est fondée, ces deux épis symboliseraient les forces naturelles, la fécondité physique dont la déesse phénicienne était aussi la personnification⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir *Dictionn. des Ant.*, s. v.

⁽²⁾ J'emploie de préférence le terme de Dame de Byblos, sans nier que le type étudié puisse être celui de l'Astarté syrienne *in genere*. Cf. p. 11, note 1.

⁽³⁾ On peut ajouter que, lorsque sur les monuments égyptiens, les personnages figurés portent deux paires de cornes, la seconde paire

est toujours horizontale (cornes de bélier). Or ici et sur les bronzes ou les terres cuites de la même famille, rien de semblable, les épis forment toujours avec l'horizontale un angle qui varie de 40° à 50° environ. — [N. G.]

⁽⁴⁾ DE VOGUÉ, *La stèle de Yehawmelek*, etc., tirage à part, p. 20 et seq. — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1875, p. 44.

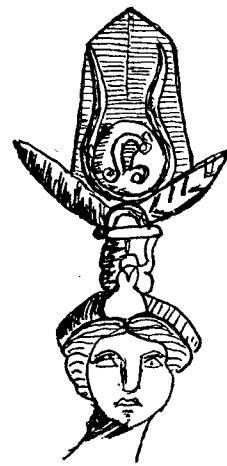


Fig. 6.

Le symbolisme attribué ici par M. de Vogüé aux deux épis pourrait suffire à expliquer leur présence sur la tête de la déesse. On peut y voir aussi une certaine part d'influence grecque et penser aux épis qui couronnent Démèter ou à ceux qui ornent le calathos de Sarapis. Tous ces facteurs peuvent avoir influé, plus ou moins, sur le choix de cet emblème, mais je crois que le diadème de Bérénice une fois constitué à la faveur du calembour onomastique signalé plus haut, le tout est passé du front de la jeune princesse égyptienne déifiée au front de l'antique déesse syrienne, coiffée ainsi à la mode du jour. Et nous avons bien là le *diadème d'apparat* de Bérénice : la présence seule des deux épis, à défaut de l'uræus gravée sur le disque⁽¹⁾, suffirait à le prouver. Si, contrairement à la tradition courante signalée plus haut, une partie de la coiffure-nom de la fille d'Évergète a été maintenue malgré le port du diadème d'apparat — et cela au risque d'alourdir le modèle — c'est avec l'intention bien évidente d'écartier toute équivoque possible sur son identité.

Les Giblites auraient donc donné à leur Baalat les attributs particuliers de la fille d'Évergète. Le fait n'a pas lieu de surprendre, quand on se souvient jusqu'à quelles extrêmes limites était poussée l'adulation officielle à la cour d'Alexandrie. Ne savons-nous pas qu'à cette cour, l'astronome Conon de Samos avait découvert au firmament la chevelure que la reine Bérénice, mère de celle qui nous occupe, avait vouée dans le temple de Vénus Zéphyritis⁽²⁾? Les monnaies des Lagides ne donnaient-elles pas fréquemment aux souverains les attributs divins? etc.⁽³⁾. Byblos — récemment rattachée par la conquête au royaume de Ptolémée III — en assimilant la fille déifiée du maître du jour à sa déesse nationale, sacrifiait à un usage autorisé et accomplissait en même temps un acte d'opportunité tout oriental.

M. Revillout avait déjà signalé en 1888⁽⁴⁾ que « la figure reproduite par M. de Vogüé rappelle tout à fait le type très jeune des princesses de la famille

⁽¹⁾ Le sceptre de papyrus, masqué du reste par l'uræus, ne pouvait trouver place dans la composition déjà si chargée et disparaît. D'ailleurs ce symbole et celui de l'uræus n'ont pas appartenu qu'à Bérénice. Seuls les épis lui furent particuliers, nous l'avons vu.

⁽²⁾ BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 255.

⁽³⁾ Monnaies cataloguées par Drexler, col. 517-520. Statues représentant des reines lagides et des impératrices romaines en Isis, etc.

⁽⁴⁾ *Revue égyptol.*, t. VI, p. 63.

des Ptolémées son diadème paraît représenter exactement celui de la jeune Bérénice *Il ne me semble pas, ajoute-t-il, du tout impossible qu'Évergète possédant alors toute la Phénicie y ait introduit le culte de sa fille comme Astarté Virginale.* »

Que les habitants de Gébal aient donné à leur déesse le diadème de Bérénice par adulmentation ou par ordre, il n'en sera pas moins intéressant de jeter un coup d'œil rapide⁽¹⁾ sur les causes lointaines et profondes qui ont facilité la chose. A notre connaissance, les rapports suivis entre l'Égypte et Byblos sont déjà attestés au temps de l'Empire memphite, et les fouilles de M. Montet nous en ont fourni des témoins exhumés à Byblos même. Du côté égyptien nous savons, par la Pierre de Palerme, que le roi Snefrou recevait quarante vaisseaux chargés de bois de cèdre⁽²⁾, qu'on employait ce même bois pour les constructions navales⁽³⁾, ou pour fabriquer les portes du palais royal⁽⁴⁾. Comme l'Égypte ne pouvait demander des bois de cèdre qu'à la région du Liban, il est certain que les rapports commerciaux suivis étaient courants à cette époque entre la vallée du Nil et les Échelles de Phénicie et probable, par conséquent, que les galères du pharaon aient fréquenté assidûment le port de Byblos. Cet emporium — comme c'est encore le cas aujourd'hui pour de nombreuses villes d'Orient — attirait autant les voyageurs par son commerce que par son célèbre temple. Le pèlerin qui visitait ces lieux saints y était poussé à la fois par l'appât du gain et par l'attrait religieux. Aussi, les marins égyptiens qui abordaient aux plages de Gebel rapportaient-ils de leurs voyages, outre des bois précieux, des vins, etc., le souvenir des pompes religieuses auxquelles ils avaient pris part en Phénicie.

Au point de vue religieux, la déesse de Byblos, qui représentait, au moins sous un de ses aspects, une divinité de l'amour, fut vite acceptée par les femmes égyptiennes, et sous le Moyen Empire quelques-unes d'entre elles, se vouant probablement à son culte, donnent à leurs filles le nom de ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Ce qui suit est si connu que nous nous en tiendrons aux faits principaux. Cf. MONTET, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1921, p. 159.

⁽²⁾ BREASTED, *Ancient Records*, t. I, n° 146.

⁽³⁾ BREASTED, *Ancient Records*, t. I, n° 147.

⁽⁴⁾ BREASTED, *ibid.*, n° 148.

⁽⁵⁾ Stèles du Louvre (C. 43) et de Vienne (salle I, n° 14) citées par ERMAN, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, t. XLII, 1905, p. 109.

Ce fait ne doit pas surprendre, puisque les fouilles récentes laissent supposer l'existence d'un temple égyptien à Byblos dès l'Ancien Empire⁽¹⁾, et si le culte de la déesse n'est pas encore officiel en Égypte à une si haute époque, il le deviendra bientôt, et les rapports avec Byblos allant se multipliant — vers la fin du Moyen Empire ou au commencement du Nouveau, — la déesse de Gébal sera déjà généralement assimilée à Hathor⁽²⁾. Plus tard enfin, lors de l'absorption totale d'Hathor par Isis, cette dernière prendra également en Phénicie la place de celle qu'elle avait déjà dépossédée en Égypte; le monnayage en ferait foi à défaut d'autres preuves.

Si grâce aux nombreux monuments que la vallée du Nil nous a conservés, il nous a été donné d'entrevoir comment s'est produite l'assimilation de la Dame de Byblos avec Hathor et Isis, il nous sera plus difficile d'avoir une idée aussi nette de l'influence en retour exercée par les types plastiques de ces déesses égyptiennes sur les images de la divinité des Giblites⁽³⁾.

Le raisonnement appuyé de l'examen de quelques vestiges retrouvés *in situ* nous permettront peut-être d'éclairer un peu la question; essayons. Et d'abord, on peut admettre sans difficulté que les pèlerins-commis voyageurs que nous avons vus plus haut débarquer à Byblos n'étaient pas sans apporter avec eux des images réduites de leurs divinités, et particulièrement de celle que, à tort ou à raison, ils croyaient reconnaître dans la déesse à laquelle ils venaient adresser leurs hommages en terre étrangère.

Les Giblites, qui n'avaient peut-être à l'origine adoré leur divinité que sous la forme d'un rude bâton — et ne semblent jamais ensuite avoir su créer un type d'image bien déterminé et vraiment national pour l'anthropomorphiser — peuvent avoir été incités, sur le tard et en imitant des statuettes apportées d'ailleurs, à fixer enfin leur choix sur un type étranger pour représenter leur déesse. Aussi, à côté de statuettes certainement importées d'É-

⁽¹⁾ Cf. MONTET, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1921, p. 167, et 1922, p. 7-20, et compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions, dans *Le Temps*, 11 mars 1923. — Pour ce temple aux époques postérieures, RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 26, 179; voir E. DE ROUGÉ, *Revue archéol.*, 1864, t. VIII,

p. 194. On hésite encore aujourd'hui pour la date de cette fondation entre la XVIII^e et la XXV^e dynastie.

⁽²⁾ Cf. MASPERO, *Recueil de travaux*, t. II, p. 120.

⁽³⁾ Je ne m'occupe pas ici des influences religieuses.

gypte, en trouve-t-on d'autres vraisemblablement fabriquées en terre phénicienne, mais qui l'ont été à l'imitation de modèles égyptiens⁽¹⁾. Cette influence artistique est fort bien attestée pour l'époque perse par la stèle de Yehawmeh-lek; pour les temps qui suivent immédiatement, les musées ne possèdent que quelques rares pièces difficiles à dater exactement. Mais une fois la tradition commencée, elle se continuera sans s'interrompre⁽²⁾, et c'est poussé par elle, en même temps que par les considérations d'ordre politique exposées plus haut, que les Giblites, au III^e siècle, adornèrent — croyons-nous — le front de leur Dame⁽³⁾ du diadème de Bérénice, fille d'Évergète I^{er}.

3. — LE DIADÈME DE L'ISIS ROMAINE ET CELUI DE L'ISIS-TYCHÉ.

Si nous consultons maintenant, au livre XI des *Métamorphoses*, le passage où Apulée décrit Isis, à lui apparue en songe, nous allons retrouver groupés de même et à quelques légers détails près, tous les ornements du diadème qui, nous l'avons vu, avait été transmis par Bérénice à la Dame de Byblos : « *Corona multiformis uariis floribus sublimen distrinxerat uerticem, cuius media quidem super frontem plana rutunditas in modum speculi uel immo argumentum lunæ candidum lumen emicabat, dextra laeuaque sulcis insurgentium uiperarum cohibita, spicis etiam Cerialibus desuper porrectis*⁽⁴⁾ ».

En vérité, les cornes et les plumes font ici défaut, on peut toutefois se demander si les secondes ne se trouveraient pas cachées sous les mots *candidum lumen*. Apulée, en décrivant une statue qu'il avait probablement vue, a très bien pu prendre la masse des plumes stylisées encadrées par les cornes pour une expression matérielle de la lumière émise par le disque qu'elles surmontaient⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ DE RIDDER, *Catal. de la Collection de Clercq, Les Bronzes*, t. III, p. xviii.

⁽²⁾ Cf. DE RIDDER, *loc. cit.*, p. xix.

⁽³⁾ Ce diadème semble avoir été considéré en Phénicie comme un symbole tellement spécial à la déesse qu'elle le conserve, lors même qu'elle dépouille tous ses atours pour nous apparaître

dans le simple appareil d'Aphrodite ainsi que la désignent les auteurs de nos modernes catalogues.

⁽⁴⁾ *Apulei metamorphoseon*, liv. XI, 3, 10, édition Teubner.

⁽⁵⁾ Apulée n'était jamais allé en Égypte; parti de Madaure pour s'y rendre, il fut arrêté à Oea

Ainsi à quatre siècles d'intervalle nous retrouvons le diadème de Bérénice-Astarté sur la tête d'une divinité qu'un syncrétisme tardif appelait Isis, mais qui, en réalité, n'avait presque plus rien de commun avec la déesse du même nom adorée dans la vallée du Nil sous les Pharaons. Il faut voir là plus qu'une pure coïncidence due à l'effet du hasard ; d'autant qu'entre le III^e siècle avant et le II^e après l'ère chrétienne — et même au delà — la coiffure des statuettes d'Isis-Tyché réunissant les mêmes éléments⁽¹⁾ nous prouve que le type créé sous Évergète s'était conservé. Nous tenons ainsi les maillons initiaux et terminaux d'une chaîne qui part du décret de Canope pour aboutir à la basse époque romaine. Cette continuité remarquable nous autorise à nous demander si la coiffure de l'Isis gréco-romaine ne serait pas, tout comme le calathos de Sarapis, une création ptolémaïque ou plutôt une adaptation. Je serais assez porté à le croire et à penser que : d'une part, le décret de Canope identifiant Bérénice avec l'Isis pharaonique quand il dispose : « *les prêtres . . . ont jugé convenable de persuader au roi et à la reine de consacrer la déesse avec Osiris dans le temple de Canope* »⁽²⁾, et d'autre part, les Gibliites ayant adapté le diadème de Bérénice à leur déesse nationale, le type plastique nouveau ainsi créé dut, sous Évergète, jouir en Égypte d'une popularité au moins aussi grande que celle qu'il avait eue en Syrie. Les Égyptiens y reconnaissaient Isis, alors que les populations du littoral phénicien le tenaient pour reproduisant les traits de leur Baalat⁽³⁾. Aussi Ptolémée III ou les artistes travaillant à sa cour ont-ils, tout naturellement, été amenés à donner le diadème de Bérénice-Isis-Astarté à la compagne du dieu conçu par Soter : d'où la faveur prodigieuse de cette coiffure, qui se répandit, avec le *modius* de Sarapis, sur tous les points du monde ancien en relations avec l'Égypte.

Cette explication paraît d'autant plus séduisante qu'elle concorde avec les

par des vents contraires et retenu par les charmes de Pudentilla. C'est au cours de ses voyages, à Kenchrée, qu'il avait été initié aux mystères. Cette constatation aiderait peut-être à expliquer l'erreur imputée ici à l'auteur des *Métamorphoses*.

⁽¹⁾ DE RIDDER, *loc. cit.*, n° 310-316. Moins

l'uræus qu'Apulée mentionne encore, quoique beaucoup plus tard, comme enroulée aux épis. Du reste les épis seuls sont particuliers à Bérénice.

⁽²⁾ Décret de Canope, lignes 40-41 de la traduction de Bouché-Leclercq.

⁽³⁾ Cf. DE RIDDER, *loc. cit.*, p. 133.

conclusions de MM. Bouché-Leclercq⁽¹⁾ et S. Reinach⁽²⁾ sur la date à laquelle l'image de la parèdre de Sarapis aurait été exécutée.

Qui sait même si le récit du Pseudo-Plutarque, au *De Iside et Osiride*, nous contant l'épisode du coffre d'Osiris échoué à Byblos — épisode dont on n'a retrouvé jusqu'à présent aucune trace sur les monuments égyptiens proprement dits, même sur les plus modernes⁽³⁾ — qui sait si ce récit ne doit pas son origine au besoin de justifier comment Isis (je crois qu'il faut entendre Isis-Bérénice) était allée à Gébal et en était revenue⁽⁴⁾? La tradition populaire aurait, de la sorte, fixé par la légende le souvenir de l'origine plastique de l'Isis hellénistique tout comme elle avait fait pour Sarapis.

Ayant pour objet de traiter seulement ici un détail *cosmétique*, je me suis efforcé de laisser de côté tout ce qui touche aux conceptions religieuses, me réservant de revenir ailleurs sur la question délicate de savoir si ce ne fut pas précisément durant ce «*voyage de Gébal*» qu'Isis acquit, en Syrie, les caractères qui en feront «la déesse par excellence», comme Sarapis était «le seul dieu».

Pour être complet, il faudrait encore passer en revue les monuments iconiques, et ils sont nombreux, où se rencontre le diadème⁽⁵⁾, objet de cette note. Je ne dispose malheureusement ni du temps ni des moyens suffisants pour procéder à cet inventaire; d'autant que, dans bien des cas, pour identifier les épis caractéristiques du diadème de Bérénice-Isis presque toujours méconnus, l'autopsie des originaux eux-mêmes serait nécessaire. Pour ne citer que quelques exemples, les n°s 451 et 634 du *Catalogue des Bronzes de la Bibliothèque nationale*⁽⁶⁾ et les statuettes décrites comme portant la coiffure isiaque

⁽¹⁾ *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1902, p. 421. «L'image d'Isis parèdre de Serapis a été exécutée à Alexandrie et adjointe (sous Ptolémée II Évergète?) au dieu.»

⁽²⁾ *Cultes, etc.*, t. II, p. 347 et 353-354.

⁽³⁾ MASPERO, *Hist. anc.*, t. I, p. 175, note 5. Le P. S. Ronzevalle — dans une communication particulière — me fait observer cependant que le coffre d'Osiris apparaît peut-être sur un bas-relief saïte provenant d'Atribis, publié par M. DARESSY, *Annales du Serv. des Antiq.*, t. XVII, p. 186.

⁽⁴⁾ Cf. Isidore Lévy, dans *Revue archéologique*,

1904², p. 392, note 2 : . . . «dès le Nouvel Empire, la Dame de Byblos était populaire en Égypte et identifiée avec une déesse indigène; dès le v^e siècle, l'assimilation inverse influençait le culte de Byblos. Mais la légende du voyage qui presuppose l'identification peut être bien postérieure à celle-ci.»

⁽⁵⁾ On en trouvera de nombreuses représentations dans le *Répertoire* de M. S. REINACH, s. v. *Fortune-Isis*, p. 264-265. DE RIDDER, *loc. cit.*, n°s 37-40, 97; 106-110, 114, 117 (*Aphrodité*); n°s 138, 310-316 (*Tyché*).

⁽⁶⁾ Babelon et Blanchet.

dans le *Catalogue de la Collection de Clercq*⁽¹⁾ sont signalés comme accolant de petites plumes à droite et à gauche de l'édifice de la coiffure; or ces plumes sont pour nous des épis⁽²⁾. Je proposerais aussi de reconnaître des épis dans les appendices ornant la tête de certaines terres cuites provenant du Fayoum⁽³⁾ et des statuettes romaines d'Isis publiées par M. Guimet⁽⁴⁾.

*
* *

Résumons, pour terminer, les résultats que nous croyons avoir atteints au cours de cette brève étude :

1° Les épis de blé auraient pénétré — peut-être avec une part d'influence grecque — dans le rituel égyptien, mais auraient été en quelque sorte consacrés sous le troisième Ptolémée, Évergète I^{er}, à la faveur d'un calembour graphique formellement indiqué par le texte du décret de Canope.

2° Les Giblites, pour complaire à leur suzerain lagide, auraient orné le front de leur déesse nationale de la coiffure-nom particulière à Bérénice, et c'est vers 240-230 avant Jésus-Christ que le type de la statuette étudiée par M. de Vogüé aurait été constitué.

3° Ce type serait devenu en Égypte celui d'une nouvelle Isis plastique.

4° Sa coiffure aurait probablement servi de modèle à celle de la statue de l'Isis qui avait été adjointe à cette époque à Sarapis, et cela d'autant plus facilement que les épis du diadème faisaient pendant à ceux du *modius*.

5° Par suite de la diffusion du culte isiaque et, grâce à ce culte, le diadème de Bérénice-Astarté-Isis se serait répandu dans tout le monde ancien

⁽¹⁾ Citées ci-dessus, p. 23, note 5.

⁽²⁾ Les plumes ainsi disposées n'existent sur aucun monument, ni en Égypte, ni en Syrie, ni même — croyons-nous — en Grèce. Il faudrait admettre qu'elles ont poussé ici par génération spontanée.

⁽³⁾ Carl M. KAUFMANN, *Ägypt. Terrakotten der griech.-röm.... Epoche vorzugsweise aus der Oase el-Faijum*, fig. 21-22 et peut-être fig. 17, 1

et 2, et aussi, du même, *Greco-egy. Koroplastik...*, pl. 15, n° 78 et 79. On remarquera combien les épis se sont atrophiés. Le coroplathe, ou ne comprenait plus la valeur du symbole qu'il reproduisait ou ne pouvait plus, comme avec le bronze, lui donner la grandeur voulue à cause de la fragilité de la matière employée.

⁽⁴⁾ *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1896, pl. XI et XII.

ainsi qu'en témoigneraient le texte d'Apulée et les très nombreuses représentations iconiques dites d'Isis-Tyché⁽¹⁾.

Les conclusions qui précèdent semblent enfin autoriser une dernière hypothèse : on peut supposer, toujours en se basant sur la description d'Apulée, que les statuettes d'Isis-Tyché ne sont que des répliques de la statue de l'Isis adorée dans le Sérapéum d'Alexandrie.

Si le fait était reconnu exact, il contribuerait à expliquer, toute influence religieuse mise de côté, l'extraordinaire fortune du culte isiaque : si, en effet, l'image de l'Isis d'Alexandrie était bien pourvue des attributs de Tyché, la multiplicité même de ces attributs lui permettait d'autant plus facilement de se superposer — iconographiquement parlant — en tous lieux aux déesses locales et finalement de les absorber⁽²⁾.

N. A.-GIRON.

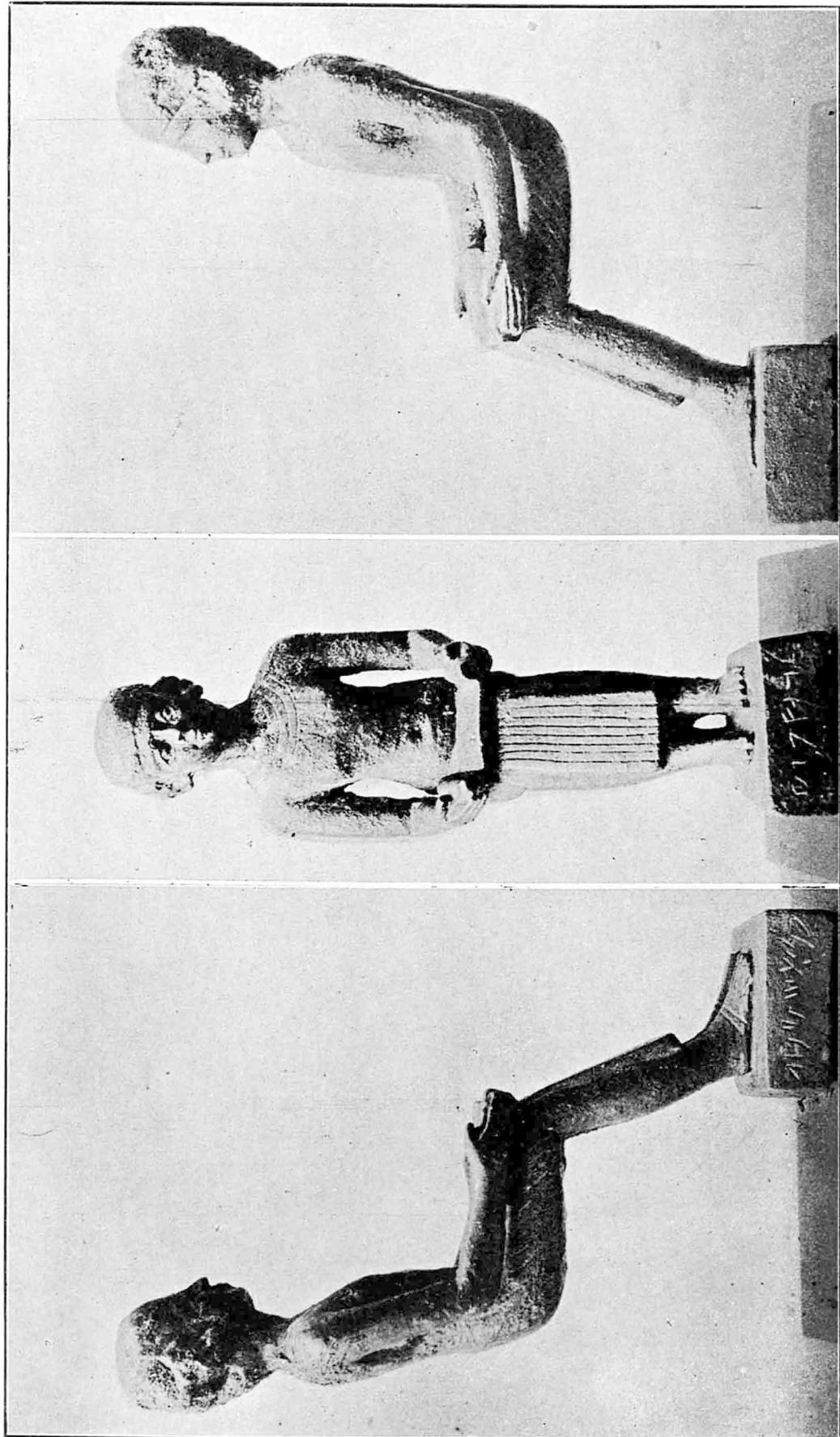
Le Caire, 25 mars 1923.

⁽¹⁾ LAFAYE, *Les Divinités d'Alexandrie*, p. 256.
"Il n'y a guère que ceux (les attributs) de la Tyché — Fortune, le gouvernail et la rame qui puissent sûrement lui (à Isis) être rapportés", et p. 257 : "Il y a des bustes qui reproduisent exactement le type le plus ordinaire, celui que décrit Apulée".

En ce qui concerne le *ωηδάλιον* que tient la Tyché, je suis tout à fait d'accord avec M. de Ridder (*Catal. de la Collection de Clercq*, III : *Les*

Bronzes, p. 222, note 1) pour y voir un emblème venu des pays grecs, mais pour moi l'attribution à cette Tyché du gouvernail issu de Grèce et de la coiffure égyptienne étudiée ici n'a pu se faire qu'à la cour des Ptolémées.

⁽²⁾ Toujours uniquement au point de vue plastique, s'entend, bien que l'assimilation se produise en général parallèlement dans les conceptions religieuses et sur les images qui les traduisent aux yeux des fidèles.



Statuette du dieu Imhotep avec inscription phénicienne (Musée du Louvre, A. O. 2744).